

Les défis de l'évaluation de l'oral
Ouardia AIT YALA –AOUCHICHE
Université Moulay Tahar Saida Prénom NOM
Ait_yala@yahoo.fr
Zoubida BERKOUN
Université de rattachement Oran 2

Reçu le 06/01/2022 Accepté le 08/01/2022 Publié le 20/01/2022

Résumé :

L'évaluation des compétences orales des étudiants est considérée comme un processus crucial dans la plupart des programmes d'enseignement et d'apprentissage de toute langue étrangère en général et celle du FLE en particulier.

Le caractère éphémère de l'oral rend cette tâche compliquée pour les enseignants, ainsi, ils peinent à faire une évaluation valide, fiable et équitable. Cette étude vise à enquêter sur le point de vue des enseignants du département de français de l'université de Saida, quant à l'efficacité des techniques d'évaluation des compétences orales des étudiants de FLE. Pour l'enquête un questionnaire a été distribué à six (6) enseignants de FLE de la matière de compréhension et expression de l'oral

Mots clés : Communication orale- Evaluation- Test

Abstract

The assessment of students' oral skills is considered a crucial process in most teaching and learning programs of any foreign language in general and of EFL in particular.

The ephemeral nature of speaking makes this task complicated for teachers, thus, they struggle to make a valid, reliable and fair assessment. This study aims to investigate the views of teachers in the French department of the University of Saida on the effectiveness of techniques for assessing the oral skills of FLE students. For the survey a questionnaire was distributed to six (6) teachers of FLE.

Key word: Evaluation - test - oral communication.

Introduction

L'évaluation de la production orale des apprenants est la préoccupation centrale de divers chercheurs (Bolton .S. 1991 ; Antonella GAILLARD-CORVAGLIA, 2016). Les enseignants ont toujours été confrontés à des défis liés aux tests oraux, ces derniers sont soit inadéquats, incomplets, généraux ou encore inéquitable.

L'absence de formation rend la tâche plus ardue, beaucoup d'enseignants se plaignent du manque de temps et de ressources disponibles pour créer des tests appropriés. De plus, ils passent, généralement, beaucoup de temps à essayer de concevoir des tâches d'expression/compréhension orale productives, ou à décider des critères à utiliser pour faire une évaluation formative et du type de procédure de notation qu'ils devraient utiliser.

Il existe de nombreuses études qui traitent de l'enseignement de l'oral à l'université algérienne, les difficultés et les défis rencontrés par les enseignants de FLE. Toutefois, très peu de recherches ont été menées en Algérie sur les difficultés que rencontrent ces derniers dans l'élaboration d'un test oral en FLE. Une évolution constante des technologies et de l'éducation (tant en théorie qu'en pratique) exige une évaluation continue et régulière du dispositif éducatif qu'est l'évaluation de l'oral afin de l'améliorer et de fournir des tests fiables, cohérents, équitables et valides.

Comme nous l'avons dit précédemment, les tentatives d'évaluation des techniques et procédures d'évaluation, en particulier pour les compétences orales, font défaut en Algérie, c'est pour cette raison que nous présentons cette étude qui vise à recueillir les points de vue des enseignants

afin de mieux comprendre les techniques utilisées, leur efficacité et leur équité dans l'évaluation des performances orales des étudiants. Cette recherche tente de répondre aux questions suivantes :

- 1) Que font actuellement les enseignants pour évaluer les compétences orales de leurs étudiants à l'université de Saida ?
- 2) Comment les enseignants perçoivent-ils leurs méthodes d'évaluation en termes d'efficacité ?

1. L'évaluation de l'oral

L'évaluation est largement définie dans le contexte éducatif. En 1971, les recherches de Bloom, Hasting et Madaus ont permis d'appliquer, concrètement, l'évaluation aux procédures pédagogiques et didactiques de l'enseignant en classe. Ils décrivent l'évaluation comme étant un mode d'évaluation qui permet la maîtrise et le réajustement des savoirs et apprentissages d'où le terme « *pédagogie de maîtrise* ».

Pour Malika IDDOU, l'évaluation est : « *un processus systématique qui vise à déterminer dans quelle mesure des objectifs d'apprentissage sont atteints* » (Malika IDDOU, 2004 : 09), autrement dit, c'est un outil qu'utilisent les enseignants pour améliorer ou changer la qualité de leur enseignement et permettre aux apprenants de tirer le meilleur parti de leur expérience d'apprentissage.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (2005) a établi une échelle qui décrit, pour chaque niveau, ce que l'élève doit savoir et savoir faire à l'oral. Or, il est important de comprendre que le processus d'apprentissage de chaque élève est individuel et ne suit jamais un chemin déterminé au préalable.

Il faut signaler que la question de l'évaluation de l'oral reste encore ambiguë, surtout lorsqu'on se pose la question, quel oral évaluer ? L'oral dit de communication (l'oral de communication enseignant/ apprenants ou apprenants entre eux), sachant que cet oral est obligatoire ; ou l'oral pédagogique (c'est-à-dire oral objet d'enseignement), ce sont les genres oraux comme : l'interview, le débat l'exposé, la poésie oralisée...Etc. Pour les enseignants, la frontière entre ces deux types d'oraux n'est pas très étanche.

Dans le nouveau canevas, l'objectif du programme de la matière CEO (Compréhension et expression orales) est, par excellence, le développement de la communication orale des étudiants. Pour ce faire, le contenu du programme est très varié, les activités proposées aux étudiants englobent d'un côté, l'oral de communication (se présenter, parler de ses rêves, discussion libre après le visionnage d'un court métrage...Etc.), ce genre d'activités permet de mettre les apprenants dans des situations de communication réelles et spontanées ; et d'un autre côté, l'oral dit universitaire ou pédagogique (lecture à haute voix, compréhension orale d'un texte oralisée, entretien, poésie oralisée ...Etc.).

Ainsi, pour évaluer l'oral, différents types de tâches et d'oraux peuvent être couramment utilisés, cela dépend des choix des enseignants, de la dimension qu'ils privilégient dans leur évaluation de l'oral et des objectifs assignés à cette pratique. Nous pensons que ce choix permet d'éviter une dichotomie entre les types d'oraux et leur enseignement.

1.1 Critères d'évaluation de l'oral

Pour tout type d'évaluation, qu'elle soit formative ou sommative, détaillée ou globale, il faut qu'il y ait des critères, Christian Dumais dit à ce sujet :

« *Sans critères spécifiques d'évaluation et sans un enseignement de l'oral au préalable qui permet aux élèves d'apprendre et de s'améliorer, l'évaluation peut facilement devenir subjective* » (Christian Dumais ,2016).

Le problème qui se pose, est que les enseignants ne savent pas exactement quels éléments du discours doivent être pris en compte dans l'évaluation des compétences orales des étudiants, car la communication orale doit être mesurée dans le cadre d'interactions réelles, de plus cette dernière implique différents éléments pour construire une communication efficace. Selon Dumais (2016 :2), pour une évaluation cohérente et juste, les enseignants doivent évaluer les apprenants sur des tâches qu'ils ont accomplies en classe et doivent établir un ensemble précis de critères. Comme nous allons le voir un peu plus bas dans l'enquête, ce n'est pas toujours le cas. D'ailleurs à ce sujet, un nombre important d'étudiants se plaignent d'avoir des tests avec des tâches qu'ils n'ont pas coutume de faire en classe. L'un des étudiants nous a clairement dit : « *notre enseignant m'a demandé de me présenter et de parler de moi, je ne sais pas comment faire, on ne l'a jamais fait en classe !* ». Sans enseignement, les étudiants faibles en expression orale n'ont pas la possibilité d'apprendre, seuls les étudiants qui maîtrisent le français réussissent aux examens, cela engendre une forme d'inégalité sociale.

De plus, "les enseignants ne devraient pas nécessairement traiter toutes les productions orales de la même manière.

Si les enseignants demandent aux étudiants d'utiliser la langue avec autant de fluidité que possible, il est très important qu'ils fassent une différence claire entre, d'une part, les tests de compétences" non communicatives" comme dans les tests de compréhension orale, qui sont des examens ou les étudiants doivent, à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore, répondre aux questions

de compréhension orale pour montrer qu'ils ont compris le support sonore et, d'autre part, les tests de compétences " communicatives " qui mettent l'étudiant dans une vraie situation de communication. Il s'agit d'une question essentielle car les critères d'évaluation des deux activités ne sont pas les mêmes et la sélection de ces critères aura certainement une incidence sur la validité et la fiabilité du test. A ce propos, Cuq et Gruca soulignent : « *L'évaluation se fait généralement par l'intermédiaire de grille que chaque enseignant ou institution élabore en fonction des tâches plus au moins complexe que l'on demande à l'apprenant de réaliser.* » (Cuq et Gruca ,2005 : 216). Nous avons pourtant constaté que les enseignants n'ont pas l'habitude de définir des grilles avec les éléments à évaluer, ce qui complique davantage cette tâche.

2. Approche analytique ou holistique pour évaluer la compétence orale

Comme nous l'avons dit précédemment, l'évaluation de l'oral représente une contrainte majeure pour les enseignants. Les grilles à critères seraient une des solutions possibles pour pallier ces contraintes (Dunbar, 2006) et cela dans une optique tant formative que certificative.

Une grille d'évaluation à critères, est conceptualisée sous forme de tableau et englobe les différentes dimensions de l'oral qui sont évaluées par l'enseignant. Chacune de ces dimensions comprend différents critères. Pour chaque critère, une note ou une appréciation est donnée, cela permet à l'évaluateur d'établir le niveau de performance de l'élève en détail. Ce type d'évaluation a l'avantage d'offrir aux enseignants un système d'évaluation analytique dans lequel chaque composante est évaluée séparément et de manière similaire pour chaque apprenant (Berthiaume et al, 2011). Cette évaluation peut être suivie d'un feedback et

fournit un retour qui permet de mesurer les acquis et les difficultés des apprenants.

Il est à noter qu'il y a d'autres outils d'évaluation qui se basent sur l'approche holistique, elle consiste à exprimer une impression globale sur la performance orale de l'apprenant. Ce genre d'évaluation ne fournit pas d'indications utiles pour améliorer la compétence orale des étudiants. Elle est plus utilisée pour la prise de décision.

3. Cadre méthodologique de l'enquête

Pour l'élaboration de cette recherche, une approche quantitative et qualitative des données a été employée et cela à partir d'un questionnaire et de nos observations de classe. Les six enseignants participant à l'enquête sont des enseignants permanents au département de français – université de Saida. Ils enseignent la matière de la compréhension et expression de l'oral aux différents niveaux.

3.1 Questionnaire enseignants

Afin de recueillir des données sur les perceptions des enseignants quant à l'efficacité des techniques d'évaluation de l'oral qu'ils utilisent dans leurs cours et pour examiner ce qui est le plus important pour eux, nous avons conçu un questionnaire comportant Cinq questions ouvertes :

1-Quelles sont les activités que vous proposez à vos étudiants pour évaluer leur oral en classe ?

2- Quels sont les critères linguistiques que vous utilisez le plus pour évaluer la performance orale de vos étudiants ?

3-Combien de fois évaluez-vous les compétences de vos étudiants ?

4-Avez- vous participé à un atelier d'évaluation de l'oral ?

5- Quels sont les problèmes et les défis que vous rencontrez habituellement lors de la conception, de la réalisation et de l'évaluation de l'oral en classe ?

Résultats et discussion :

A la question « Quelles sont les activités que vous proposez à vos étudiants pour évaluer leur oral en classe ? », 5 enseignants sur 6 utilisent, par excellence, la compréhension de l'oral. Pour évaluer la matière. Ce genre d'évaluation à barème (points), est probablement la tâche la plus courante utilisée pour évaluer la communication orale en général, elle consiste à lire un texte oralement (lu plusieurs fois par l'enseignant et avec intervalle) et à poser une série de questions aux étudiants pour mesurer leur compréhension. Les questions sont données à ces derniers avant l'écoute du texte. Elles doivent aussi être posées selon la linéarité du texte.

Lors de nos observations de classe, nous avons constaté qu'il y avait trois types de questions :

- des questions de compréhension globale, qui demandent à l'étudiant de synthétiser des informations qu'il a entendues ou les conclure.
- des questions de compréhension détaillée, exigeant de l'étudiant qu'il comprenne les détails concrets mais non pertinents, et bien entendu ce genre de question est plus difficile.
- des questions de vrai ou faux, que l'on nomme aussi, des questions fermées.

L'enseignant attribue pour chaque question posée un point et utilise l'écrit pour évaluer la compréhension de l'oral des

étudiants. Durant nos échanges informels avec les 6 enseignants, ils disent ne pas soustraire des points, lors de l'évaluation, pour des erreurs de grammaire à condition que la bonne réponse soit claire et précise. Les enseignants sont tous d'accord pour dire que la compréhension orale est beaucoup plus facile à évaluer que l'expression orale. Elle permet aussi d'avoir une trace écrite pour l'étudiant, à défaut d'avoir du matériel d'enregistrement audio.

Les cinq enseignants nous ont expliqué qu'ils ne programmaient un test d'expression orale que lors du S2 et cela sous forme d'exposé.

Seul un enseignant sur 6, utilise diverses activités (communicatives et non communicatives) pour évaluer l'oral de ses étudiants, cela peut être : l'interview, le débat, se présenter, raconter une histoire triste ou joyeuse, poésie oralisée, entretien... Etc.

Les activités de classe qui impliquent la matière sont très variées, elles tournent autour de la mise en œuvre de tâches basées sur les performances orales qui stimulent la motivation des apprenants, soutiennent le développement de leurs compétences métacognitives, renforcent leur pensée critique et augmentent ainsi leur compétence communicative. Mais, lors de l'examen les enseignants n'utilisent pas une variété d'activités pour évaluer la communication orale, plus encore, les tâches proposées lors du test ne sont pas des tâches communicatives.

A la question « Quelles sont les critères linguistiques que vous utilisez le plus pour évaluer la performance orale de vos étudiants ? » les six enseignants s'accordent à dire que lors de l'évaluation de la compréhension de l'oral, c'est le critère « compréhension » qui est le plus fréquent.

Lors de l'évaluation de l'expression orale comme dans un exposé¹, ils identifient plusieurs critères tels que : le vocabulaire, la grammaire, le contenu, la pertinence des idées. Ces critères sont les mêmes pour l'évaluation de l'écrit. En revanche, aucun enseignant ne parle de critères inhérents à l'oral telles que la prononciation, l'audibilité, la gestuelle, l'interaction etc. ... Enfin, tous les critères relatifs à la communication orale, comme l'explique Roxane Gagnon, Véronique Bourhis et Rosalie Bourdages :

« lorsqu'il s'agit d'évaluer la maîtrise de capacités orales, les enseignants contournent les difficultés, en se tournant soit vers des critères d'évaluation fort généraux ou teintés par les pratiques en matière d'évaluation de l'écrit » (Roxane Gagnon, Véronique Bourhis et Rosalie Bourdages, 2019). La question que nous nous posons à ce sujet, c'est comment évaluer la compréhension et l'expression orales sans basculer dans l'écrit ? Il est important de trouver réponse à cette question pour permettre à l'enseignement de l'oral d'évoluer.

Lors de nos observations de classe, nous avons constaté qu'aucun enseignant n'a parlé de critères d'évaluation à ses étudiants et encore moins distribué une grille avec critères d'évaluation. En abordant ce sujet avec les enseignants, ils nous ont expliqué que les étudiants n'en avaient pas besoin puisque c'est l'enseignant qui allait évaluer et attribuer une note pour chaque critère. Ainsi, les enseignants limitent les fonctions de la grille à la notation et excluent du fait toute implication de l'étudiant.

A la question ouverte "Combien de fois évaluez-vous les compétences orales de vos étudiants au cours du semestre ? 5 enseignants sur 6 ont répondu deux fois, une évaluation

¹ Nous avons donné comme exemple « l'exposé » car, comme nous l'avons vu un peu plus haut, après la compréhension de l'oral, c'est la deuxième activité qu'utilisent les enseignants pour évaluer la matière.

pour le TD et une autre pour l'examen du semestre. Seul un enseignant, celui qui variait les activités d'évaluation orale (question 1), additionne les notes de cinq tests oraux pour avoir la note finale de TD.

Cette question visait à déterminer si les enseignants évaluaient régulièrement les performances et les progrès de leurs étudiants. Tous les enseignants affirment ne pas pouvoir vérifier les acquis car, le nombre élevé d'étudiants dans les classes est le problème qui se pose avec acuité. Par conséquent, l'évaluation de l'expression orale à l'université de Saida, département de français a des aspects plus sommatifs que formatifs.

Les six enseignants ont répondu par la négation à la question «Avez-vous déjà participé à un cours ou à un atelier d'évaluation orale ?

Quatre d'entre eux indiquent qu'ils ont participé à des séminaires et des colloques traitant de ce sujet mais ces activités ne relèvent pas d'une formation universitaire proprement dite. Même au cours de leurs cursus universitaires (Licence, Mastère / magistère ou doctorat) et contrairement à l'écrit, ils n'ont suivis aucune formation professionnelle sur la didactique de l'oral en général et l'évaluation de l'oral en particulier. Les enseignants manquent de formation et les programmes ne recensent pas ce besoin. L'échec de l'évaluation de l'oral e serait –il donc pas la conséquence d'une carence de formation ?

Les réponses des enseignants à la cinquième question ont montré qu'ils faisaient face à plusieurs problèmes et défis liés à la réalisation d'une évaluation orale. Le premier problème et non des moindres, concerne la difficulté à réaliser un test valide. Les nouveaux enjeux de l'enseignement-apprentissage de l'oral engendrent des nouveaux besoins et la nécessité de former les enseignants à la conception des

tests oraux. Nous avons remarqué qu'il y a une inadéquation entre les activités que proposent les enseignants lors du cours (très variées) et les activités du test (limitées). Pas étonnant que l'application des tests de communication linguistique soit loin derrière l'application de l'enseignement de l'oral en raison de la nature du test d'expression orale/communication. Nous comprenons que le manque de formation fait que les enseignants ne prennent pas conscience de l'importance de ce processus, en le rendant soit global (évaluation sommative) ou en privilégiant la dimension de l'oral la plus facile à évaluer à savoir, la compréhension.

En plus des contraintes liées à la réalisation d'évaluations orales, ils ont également énuméré d'autres problèmes comme : Le nombre élevé d'étudiants, le manque de matériel ainsi que le manque de temps pour enseigner et évaluer l'oral. Cela ne peut avoir, selon eux, qu'un impact négatif sur leur motivation.

5. Conclusion :

Cette recherche à petite échelle, menée au département de français de l'université de Saida, sur les méthodes et les conceptions des enseignants quant à l'évaluation de l'oral a montré que malgré la variation des activités que propose la matière CEO, lors de l'évaluation des étudiants, les enseignants ne favorisaient que deux types de tests, la compréhension de l'oral et l'exposé. Nous pouvons dire que les enseignants n'utilisent pas diverses techniques pour évaluer tous les aspects liés à l'oral des étudiants.

Comme nous l'avons vu durant l'enquête, dès le début du deuxième semestre, les enseignants commencent leur évaluation de l'oral en utilisant l'exposé et vu le nombre important d'étudiants, cette dernière s'étale sur tout le semestre. Il est regrettable de constater que les enseignants passent plus de temps à évaluer qu'à enseigner l'oral.

Tous les enseignants s'accordent à dire qu'ils font face à un grand nombre de problèmes pour évaluer l'oral comme : manque de temps, classe trop chargée, absence totale de formation, manque de matériel, d'ailleurs à ce sujet aucun enseignant n'intègre les nouvelles technologies TICE dans son évaluation, ni même l'enregistrement audio.

Vu la limite des tâches proposées pour évaluer l'oral, nous pouvons dire qu'il n'y a pas une vraie réflexion dans l'élaboration d'un test de communication orale. Ce qui importe le plus c'est d'attribuer une note à un étudiant. Autre problème critique, c'est l'absence de grille d'évaluation. Or, il est clair que sans cet outil indispensable, l'évaluation ne peut être que subjective et inégale.

Lors des rencontres avec les six enseignants participant à l'enquête, nous avons senti qu'ils étaient conscients de leurs lacunes mais, il est encourageant de constater qu'ils accueillent favorablement toute forme d'amélioration ou de formation qui pourrait les aider à surmonter ces difficultés.

Cependant, cette recherche présente certaines limites. Les conclusions ne peuvent être généralisées car elles ne représentent qu'un groupe restreint d'enseignants de FLE à l'université de Saida, qui utilisent leurs propres méthodes, tâches et tests. Le contexte dans d'autres universités peut être différent et, par conséquent, révélerait d'autres résultats. A travers cette enquête nous avons tenté de fournir un compte rendu des procédures d'évaluation de l'expression orale à l'université Dr Moulay Tahar de Saida, département de français. En outre, les méthodes évaluatives des six enseignants décrites dans cette recherche pourraient contraindre d'autres enseignants de FLE à aborder les problèmes méthodologiques rencontrés lors de l'évaluation afin d'améliorer et garantir des pratiques d'évaluation et des tests plus efficaces. Enfin et surtout, cette recherche tente de contribuer aux connaissances existantes sur l'évaluation de

l'expression orale dans le monde en général et à l'université algérienne en particulier. Nous pensons, enfin, que ce travail présente d'autres limites, car basé sur une seule perspective, celle fournie par les enseignants eux-mêmes. Ainsi, la prise en compte des conceptions des étudiants pourrait également aider à obtenir une vue d'ensemble plus complète de l'évaluation de l'expression orale en classe. Nous espérons que les faiblesses mentionnées ci-dessus serviront d'impulsion pour d'autres recherches à mener dans l'avenir.

Références bibliographiques:

- Berthiaume, D., David, J. et David, T. (2011). Réduire la subjectivité lors de l'évaluation des apprentissages à l'aide d'une grille critériée : repères théoriques et applications à un enseignement interdisciplinaire. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 27(2). <http://ripes.revues.org/524>
- DUMAIS Christian, « Comment évaluer la compétence à communiquer oralement ? », <https://eduscol.education.fr/document/16270/download> (consulté le 24 avril 2021)
- IDDOU SAID OUMAR Malika, ABSI Fadila, *Plaisir d'apprendre le Français le guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen*, Edition Alger, 2004,
- Jean-Pierre CUQ, Isabelle GRUCA, (2005) « cours de didactique du français langue étrangère et seconde ». Groupe Horizon, France, p.216
- Roxane GAGNON, Véronique BOURHIS et Rosalie BOURDAGES, « Oral et évaluation : se sortir d'une dualité contradictoire ? », *Pratiques [En ligne]*, 183-184 | 2019, mis en ligne le 18 juin 2020, consulté le 10

octobre 2020. URL :
<http://journals.openedition.org/pratiques/7791> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/pratiques.7791>